

## **L'amour en milieu de travail existe, mais est-il autorisé?**

*Une nouvelle étude révèle la nécessité de clarifier les politiques relatives aux relations amoureuses en milieu de travail. Près de la moitié des Canadiens qui ont entretenu une relation amoureuse au travail l'ont ainsi gardée secrète.*

**TORONTO, le 25 juin 2019** – Selon une nouvelle étude d'ADP Canada, les Canadiens trouvent souvent l'amour au travail, mais beaucoup le cachent à leurs collègues. D'après les résultats des déclarations, un tiers des travailleurs canadiens vivent en ce moment ou ont déjà vécu une relation amoureuse avec un collègue.

Malgré la grande fréquence des relations amoureuses au travail au Canada, de nombreux employés ressentent encore le besoin de garder leur situation secrète. Près de la moitié (45 %) des personnes qui vivent une relation amoureuse au travail l'ont cachée à au moins une personne, quand 27 % l'ont dissimulée à *tous* leurs collègues. Réalisée par la firme de sondages Léger pour ADP Canada, l'étude a plus précisément révélé que les Canadiens sont davantage susceptibles de cacher une relation amoureuse aux Ressources humaines (37 %) ou à la direction (40 %) qu'à leurs collègues.

On pourrait attribuer une partie de cette culture du secret à une peur de subir des sanctions ou à une incompréhension des politiques du milieu de travail. Environ la moitié des participants (49 %) ont ainsi affirmé que leur entreprise n'a pas de politique officielle concernant les relations amoureuses au travail. Ce pourcentage est encore plus élevé au Québec, où 65 % des sondés ont déclaré qu'il n'existait pas de politique claire sur le sujet dans leur entreprise.

Mais les employés ne s'opposent pas aux relations amoureuses en milieu de travail. En fait, une grande majorité (83 % des répondants) y sont ouverts et croient que l'amour entre collègues devrait être autorisé, ou restent indifférents quant au fait que certains de leurs collègues puissent entretenir une relation amoureuse.

Soulignant l'importance d'établir des codes de conduite clairs en ce qui concerne les relations au travail, le sondage a également révélé que deux personnes sur dix (19 %) qui ont entretenu des liens amoureux avec un collègue ont déclaré avoir subi des pressions à cet effet, lorsqu'il s'agissait d'être pris en compte pour obtenir un projet avantageux, de faire progresser leur carrière, de rester en bons termes avec l'entreprise ou un haut dirigeant de l'organisation, voire de conserver leur poste actuel.

*« Les politiques de ressources humaines n'ont pas pour but de contrôler les employés, mais de les protéger, indique Heather Haslam, vice-présidente, marketing d'ADP Canada. Nous savons que plusieurs trouvent l'amour au travail, mais beaucoup d'employés gardent la relation secrète. Ces statistiques invitent les organisations à agir : elles doivent clairement définir leurs politiques auprès des employés, tout en leur offrant le soutien et les ressources dont ils ont besoin pour se sentir à l'aise dans ces situations. »*

### **Points saillants du sondage**

- Un participant sur trois a été impliqué dans une relation amoureuse au travail.

- Un répondant sur dix a entretenu une relation amoureuse avec un collègue occupant un poste de direction dans la même entreprise, un résultat encore plus fréquent chez les Canadiens de 18 à 34 ans (16 %).
- 12 % ont eu ou ont actuellement un partenaire amoureux au travail.
- Environ un tiers des répondants seulement (31 %) ont déclaré connaître l'existence d'une politique ou d'un code de conduite qui définit clairement ce qui est acceptable ou non, sur le plan des relations amoureuses au travail.
- Les jeunes Canadiens (18 à 34 ans) sont plus susceptibles d'avoir eu une relation amoureuse occasionnelle au travail (41 % contre 33 % globalement).
- Les jeunes Canadiens (18 à 34 ans) sont nettement plus susceptibles d'affirmer que leur organisation a un code de conduite défini concernant les relations amoureuses au travail (44 % contre 25 % pour les 35 ans et plus).

Le sondage a également révélé des tendances intéressantes en matière de relations amoureuses au travail dans les grandes régions du Canada :

#### **Canada atlantique**

- La région possède le plus fort pourcentage de répondants ayant indiqué ne jamais avoir eu de relation amoureuse avec un collègue (81 % par rapport à 66 % dans le reste du Canada).

#### **Québec**

- Les Québécois sont nettement plus susceptibles d'avoir rencontré leur époux-se au travail (19 %) et d'être encore aujourd'hui avec cette personne (13 %).
- 96,5 % des répondants ont indiqué ne jamais avoir subi de pression pour entretenir une relation amoureuse au travail (contre 91 % dans le reste du Canada).
- Nettement plus susceptibles d'affirmer que les relations amoureuses, lorsqu'on les vit au travail, ont un effet positif sur le rendement.

#### **Ontario**

- Les Ontariens sont plus susceptibles d'affirmer que les relations amoureuses que l'on vit au travail ont un effet négatif sur leurs tâches (47 % contre 43 % pour le reste du Canada).

#### **Manitoba et Saskatchewan**

- Les Manitobains et les Saskatchewanais sont davantage susceptibles de croire (17 %) que le fait que les collègues soient au courant d'une relation amoureuse au travail aura un effet positif sur les personnes qui vivent une telle relation (contre 9 % dans le reste du Canada).

#### **Alberta**

- 97 % des répondants Albertains ont indiqué ne jamais avoir subi de pression pour entretenir une relation amoureuse au travail (contre 91 % dans le reste du Canada)
- Ils obtiennent le pourcentage le plus élevé de participants connaissant l'existence d'une politique ou d'un code de conduite en matière de relations amoureuses au travail (41 % par rapport à 31 % dans le reste du Canada).

### **Colombie-Britannique**

- Les participants de la Colombie-Britannique étaient nettement plus susceptibles de déclarer qu'ils ont senti une pression pour s'engager dans une relation amoureuse au travail (16 % contre 7,5 % dans le reste du Canada).
- 69 % affirment que, lorsqu'elles prennent fin, les relations amoureuses au travail ont un effet négatif sur leurs tâches.

### **Méthodologie du sondage**

Entre le 3 et le 6 mai 2019, 885 employés canadiens occupant des postes à temps partiel et à temps plein ont répondu à un sondage à l'aide du panel en ligne de la firme Léger. La marge d'erreur pour cette étude était de +/-3,3 %, 19 fois sur 20.

### **À propos d'ADP Canada**

Concevoir de meilleures façons de travailler grâce à des produits de pointe, à des services haut de gamme et à des expériences exceptionnelles, qui permettent aux personnes d'atteindre leur plein potentiel. RH, talent, gestion du temps, avantages sociaux et paie. Les données nous informent et nos solutions sont axées sur le développement des personnes. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos d'ADP Canada, visitez le [www.adp.ca](http://www.adp.ca) ou suivez-nous sur Twitter à [@ADP\\_CDA](https://twitter.com/ADP_CDA).

-30-

### **Pour obtenir de plus amples renseignements :**

Chloé Lebouc  
Kaiser Lachance Communications  
514.662.3547  
[chloe.lebouc@kaiserlachance.com](mailto:chloe.lebouc@kaiserlachance.com)